

CHRONIQUES ET COURRIER

VIOUET-LE-DUC RESSUSCITÉ ? A PROPOS DES STALLES DE SAULIEU

Notre époque est celle des réhabilitations, et il faut avouer que bien des réputations auxquelles s'attachait une sévérité excessive méritaient que leur procès fût revu. Les fouilleurs d'Alise ont rendu à Napoléon III, archéologue, l'hommage qui lui était dû à propos des recherches menées sur le site d'Alesia et dont une étude approfondie a montré le sérieux et la méthode. Et Viollet-le-Duc, cloué au pilori pour ses reconstitutions abusives, a repris sa place, celle qu'il méritait pour avoir sauvé tant de monuments menacés de ruine et étudié tant de bâtiments qui sont pour nous des types archéologiques bien choisis.

Il reste que nul n'a cherché à justifier chez Viollet-le-Duc l'abus des reconstitutions. Un monument historique restauré avec excès donne l'impression d'un pastiche et perd ainsi beaucoup de l'intérêt qu'il présente pour les historiens. Et une doctrine s'est élaborée, qui subordonne le rétablissement des parties dégradées ou disparues d'un édifice ou d'un objet ayant valeur archéologique au respect de l'histoire même de l'édifice ou de l'objet et à la scrupuleuse indication de ce qui est restitué.

Or, dans l'église Saint-Andoche de Saulieu, des stalles de la fin du XIV^e siècle méritaient qu'on les remît en état : nettoyage, consolidation, restitution de parties abîmées. Telle figure sculptée avait perdu la moitié d'un visage, et le sacristain de Saulieu qui s'était fait le serviteur dévoué et zélé de son église, M. Georges Barbier, lequel vient de disparaître, avait essayé de modeler en cire cette moitié de visage. C'était là reconstitution fort inoffensive...

Le service des Monuments historiques a pris à tâche de restaurer les stalles en question. Et le visiteur qui n'avait pas revu Saint-Andoche depuis quelques années ne peut que se frotter les yeux, en se demandant si ses souvenirs ne l'égarèrent pas. Il n'y avait qu'un panneau sculpté en bas des stalles : la célèbre *Fuite en Egypte* qui évoque l'art de Melchior Broederlam. Maintenant une *Annonciation* lui fait face, qui rappelle bien plutôt la sculpture de la première moitié du XIV^e siècle — il ne restait de cette scène que les arrachements dessinant la silhouette des deux personnages. Servant d'appui de mains, les stalles portaient des boules, très caractéristiques de l'art du XVIII^e siècle, époque où le chœur fut reconstruit et les stalles remplacées dans ce chœur : des animaux fantastiques les ont remplacées. Les écussons aux armes des princes de la maison royale avaient perdu leurs fleurs de lys, grattées en 1793 : ils les ont recouvertes. Les volutes qui terminent chaque rangée n'existaient plus : elles sont maintenant complètes, et décorées de figures dont certaines, représentant des dragons, ne semblent pas des figurations très courantes à la fin du XIV^e siècle. L'ensemble, hâtons-nous de le dire, fait excellente impression. Le touriste peut admirer des stalles qui ne portent

plus la trace des mutilations révolutionnaires, des transformations du XVIII^e siècle. S'il poursuit sa route en direction d'Autun, il pourra admirer, aux stalles de Bar-le-Régulier, la même *Annonciation*, les mêmes animaux fantastiques servant d'appuis aux mains. L'archéologue, lui, s'étonnera peut-être d'une ressemblance aussi parfaite qui interdit désormais la comparaison entre les deux monuments : or, les différences de style entre Bar et Saulieu sont un des éléments qui avaient permis de dater les stalles de Bar. S'il regarde de très près, aujourd'hui, il discernera les raccords, très soignés cependant, qui joignent les parties refaites aux morceaux authentiques. Mais, dans quelques années, l'illusion sera parfaite.

Et c'est là que nous devons pousser un cri d'alarme. Une restauration doit — et nous ne le nierons pas — rendre au monument l'aspect esthétique et l'allure d'ensemble que des mutilations lui ont fait perdre. En cela, la restauration de Saulieu répond à son objet. Mais il importe que le restaurateur fasse soigneusement le départ de ce qui est son œuvre et de ce qui est l'œuvre ancienne, pour qu'un œil simplement exercé distingue ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas. Il importe que ce qui traduit l'histoire du monument — en l'espèce les appuis de mains du XVIII^e siècle — soit conservé dans toute la mesure du possible, sans qu'on les sacrifie sous prétexte d'assurer l'unité de style. Il faut aussi prendre conseil : les panneaux armoriés avaient été inversés ; en interrogeant les archéologues de la région — et Saulieu n'est pas loin de Dijon — l'erreur aurait pu être réparée.

Redisons-le : le travail du sculpteur sur bois est admirable et révèle la main d'un artiste. Mais la restauration d'une œuvre du XIV^e siècle appelle autre chose que l'intervention d'un artiste : l'application de principes que l'on croyait définitivement acquis. Nous craignons qu'ici, ces principes n'aient reçu quelques entorses. — J. RICHARD et M. RICHARD-ROIROIRE.

COURRIER

◆ NOS DEUILS. — ◆ En avril dernier, nous avons appris la mort de Pierre *Petot* (1887-1966), dont nous n'avions pas oublié le passage à la Faculté de droit de Dijon (1920-1929), et dont on connaît les nombreuses études consacrées à l'histoire du droit et des institutions de la Bourgogne médiévale, notamment son édition du *Registre des parlements de Beaune et de Saint-Laurent-lès-Chalon*. Longtemps professeur d'histoire du droit privé à la Faculté de droit de Paris, avant son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Pierre Petot était le président d'honneur de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, et il restait attaché à notre région. — ◆ Le 30 avril, mourait le chanoine *Lucien Laboureau*, qui avait été curé de Pluvault de 1924 à 1958. Ce vaillant érudit avait consacré de nombreuses études à ses paroisses et à leurs églises. — ◆ Le 27 juin, c'est *Louis Armand-Caillat* qui nous quittait. A ce collaborateur de notre revue, à cet ami de notre équipe et à ce savant, nous consacrerons prochainement une notice.